TOGOMATIN

Libre circulation

Mémounatou Ibrahima souhaite une plus grande implication des députés

Le lundi 26 août 2024, s'est ouverte à Banjul en Gambie, la réunion délocalisée de la Commission mixte affaires sociales, genre et autonomisation des femmes; affaires juridiques et droits de l'Homme; affaires politiques, paix, sécurité et mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP); commerce, douanes et libre ...



ECONOMIE



Lancement de l'application mobile SAM

Une solution digitale de traçabilité et de protection des consommateurs

Donner la possibilité à chaque consommateur de s'assurer de l'authenticité de chaque produit qu'il achète, est un gage considérable de sécurité et du bien-être social. Cette démarche technologique et d'innovation se réalise à travers l'application mobile de la Solution automatisée de marquage (SAM). Ce mardi ...

PAGE 5

DOSSIER



Togo

Partenariat public-privé, entre résultats et impacts

En septembre 2023 à Lomé, le Comité de concertation Etatsecteur privé a initié la première édition de la Journée nationale du partenariat public-privé sous le thème « Secteur privé, moteur de la transformation structurelle de l'économie togolaise ». Du point de vue socio-économique, ce partenariat a des impacts. Selon le ministre Sani Yaya, l'initiative « traduit le rôle majeur que le secteur privé joue dans l'économie ...

PP 6&7



Kidnapping d'un activiste béninois au Togo

Grand « banditisme diplomatique »

Méthodes d'État voyou! Même Chat-GPT ne dit pas le contraire lorsqu'on lui demande de savoir si un État a le droit d'aller kidnapper « son citoyen » dans un autre pays. Mais le Bénin, pays voisin et frère du Togo vient de poser cet acte. C'est un précédent dangereux. Et tous les esprits épris de paix, de justice et de bonne volonté doivent s'en émouvoir.

DERNIERES HEURES

CNSS : de nouvelles conditions pour l'obtention du quitus social

La Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) a mis à jour les conditions d'obtention du quitus social pour les opérateurs économiques. L'institution a dévoilé, la semaine dernière, les nouveaux critères de délivrance de ce document. Désormais, l'employeur doit immatriculer ses employés, déclarer et payer régulièrement les cotisations sociales. Les entreprises qui reprennent leurs activités ou les nouvelles entreprises doivent observer une régularité de six mois dans leurs déclarations et paiements de cotisations sociales.

L'employeur ne remplissant pas ces conditions « peut obtenir, à sa demande, une attestation d'immatriculation prouvant son affiliation au régime général de sécurité sociale », a précisé la CNSS.





Lancement de l'application mobile SAM Une solution digitale de traçabilité et de protection des consommateurs



Partenariat public-privé, entre résultats et impacts



Augmenter massivement les investissements dans l'adaptation



Echos des bénéficiaires des produits FNFI

La fabrication de savon, une bonne affaire pour cette femme veuve et retraitée à Kara

Depuis quelques semaines, l'entreprise de fabrication de savon de Malou Kossiwa connaît un nouvel essor. Et pour cause, elle a franchi un cap décisif pour le rayonnement de son unité. C'est d'ailleurs chez elle que plusieurs jeunes de son quartier viennent prendre du savon pour revendre dans la ville.

Mais pour cette veuve et mère 4 enfants qui est à la retraite depuis plusieurs années, ce trajet n'a pas toujours été facile.

Quelques années avant sa retraite, elle a eu la bonne idée d'intégrer une coopérative et d'apprendre plusieurs métiers, dont la fabrication de savon. Son objectif, pouvoir créer une activité génératrice de revenus pour compléter sa pension de retraite et pouvoir mener une vie descente. " Je ne regrette pas mon choix aujourd'hui. À part ma pension de retraite, cette activité m'aide beaucoup et me permet de nourrir mes enfants".

De nombreuses personnes retraitées comme Malou Kossiwa se heurtent à des difficultés pour avoir une bonne qualité de vie. Et pour les femmes veuves, ces obstacles sont encore majeurs.

vaincu héroïquement cette fatalité. Après le lancement des activités du FNFI en 2014 à Kara, le groupement auquel appartient Malou Kossiwa n'a pas tardé à bénéficier des prêts avec le produit APSEF (Accès des Pauvres aux services Financiers). Elle raconte: " Dès que je suis partie à la retraite, j'ai effectivement lancé mon activité avec mes maigres économies.

Je peux vous confirmer que le crédit APSEF a été une bouffée d'oxygène pour l'entreprise. Nous avons bien remboursé et nous avons achevé le cycle sans aucun problème". Et elle ajoute : " C'est ça le secret. Il faut bien gérer les fonds et bien rembourser".

Dès le lancement du proiet Nkodede, Malou n'a pas hésité à faire les démarches. La banque partenaire du FNFI lui a octroyé un crédit de millions FCFA, qu'elle Mais grâce au FNFI, Malou a a aussitôt investis pour

renforcer son entreprise. Nkodede m'a permis d'être une entrepreneuse de premier plan. Les 5 millions m'ont permis de commander une grande quantité d'intrants et du bois de chauffage. Aujourd'hui mon chiffre d'affaires a augmenté" affirme t'elle avec fierté.

elle pour aller revendre. " C'était aussi un objectif. Je voulais avoir une activité qui profite aux jeunes. Et aujourd'hui c'est bien le cas. " a-t-elle affirmé.

Malgré cette réussite, Malou veut aller plus loin. Son rêve, c'est avoir un moyen de transport dans

Aujourd'hui, son activité occupe pratiquement toute l'enceinte de sa maison. Un repas chaud attend toute sa famille tous les soirs, et les frais de scolarité de ses enfants ont été payés. Mieux, elle fait aussi du social. Elle nous confie. " Cette rentrée scolaire, j'ai accompagné plusieurs enfants de mon village. Pour les fêtes de fin d'année, j'ai offert des kits alimentaires aux Sages "

Le financement apporté à Malou Kossiwa et les séances d'éducation financière qu'elle a reçues étaient tout ce dont elle avait besoin pour développer sa TPME de fabrication de savon, gagner un revenu décent, lutter contre l'insécurité alimentaire, éduquer ses enfants et même créer de l'emploi. Elle est la preuve que l'élimination des obstacles à l'inclusion financière donne naissance à une société plus riche, plus dynamique et plus équitable pour tout un chacun. Ne n'oubliez pas. Malou Kossiwa est une retraitée. Et pourtant!



Malou Kossiwa

Et ce n'est pas tout. Malou est désormais une créatrice d'emploi pour les jeunes. En effet ils sont nombreux à venir s'approvisionner chez les prochains mois, pour aller s'approvisionner elle même en intrants à Lomé et pour le transport de bois de chauffage.

Ceci est un programme du ministère chargé de l'inclusion financière et de l'organisation du secteur informel







Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC Edité par DIRECT MEDIA RCCM Edité par DIRECT MEDIA RCCM N° TG_LOM 2015 B 1045 BP : 30117 Lomé - Togo Tél : (+228) 97 87 12 42 Facebook: togomatin -mail : atogomatin@gmail.com Site web: www.togomatin.tg Tw: @togomatin1 Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper Directeur de publication : Motchosso Kodolakina

Secrétaire de rédaction : Rachidou Zakari

Responsable web: Carlos Amevor

Comité de rédaction: Françoise Dasilva

Alexandre Wémima Edem Dadzie Attipoe Edem Kodjo

Edy Alley

Responsable administrative, financière et commerciale: AMAH Essognim

Graphiste: Eros Dagoudi

Imprimerie: Direct Print

Distribution : TogoMatin Tirage : (2000 exemplaires)

Libre circulation

Mémounatou Ibrahima souhaite une plus grande implication des députés

Le lundi 26 août 2024, s'est ouverte à Banjul en Gambie, réunion délocalisée de la Commission mixte affaires sociales, genre et autonomisation des femmes; affaires juridiques et droits de l'Homme ; affaires politiques, paix, sécurité et mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP) ; commerce, douanes et libre circulation du Parlement de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (Cédéao). L'ouverture officielle a été faite par la présidente de l'institution, la Togolaise Mémounatou Ibrahima.

nette réunion délocalisée **∪**avait pour thème : « le rôle du Parlement dans la mise en œuvre du protocole sur la libre circulation des personnes, et le droit de résidence et d'établissement dans Cédéao l'espace Mémounatou Ibrahima a, en cette occasion expliqué que la Gambie, membre fondateur de la Cédéao en 1975, a toujours participé activement aux discussions et aux décisions concernant l'intégration régionale et la coopération entre Etats membres.

« Le pays a joué un rôle crucial dans le maintien de la paix et de la stabilité dans la région, notamment à travers des missions de

maintien de la paix et de médiation dans la conflits ou les tensions au sein de la Cédéao », a-t-elle rappelé. Elle a alors exprimé sa profonde reconnaissance et sa gratitude au président gambien Adama Barrow pour ses efforts inlassables depuis son accession à la magistrature suprême, en faveur de la paix, de la cohésion nationale et de l'intégration sous régionale. Mémounatou Selon Ibrahima, « l'épine dorsale Communauté de la économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao), reste incontestablement la promotion de la coopération et l'intégration entre Etats membres ». Conscients que la libre

circulation est essentielle la réalisation l'intégration régionale, les Etats membres ont adopté, le 29 mai 1975, le protocole sur la libre circulation des personnes et le droit de résidence et d'établissement dans la région. En plus de nombreux avantages, le protocole permet aux citoyens de la Cédéao d'entrer et de circuler librement dans les Etats membres sans visa.

peuvent s'installer et mener des activités économiques, sous réserve

d'obtenir une carte ou un permis de séjour de la Cédéao. Ces mesures facilitent la mobilité et stimulent le commerce intra régional au sein de l'espace. « Malgré ces avancées, des défis considérables subsistent



Mémounatou Ibrahima

œuvre de nos propres choix. Ces dernières années, la libre circulation au sein de la Communauté a été mise à rude épreuve par plusieurs facteurs », affirme Mémounatou Ibrahima.

faiblesses mécanisme de mise en œuvre, les divergences d'intérêts nationaux et problèmes les d'infrastructures entravent la réalisation des objectifs du protocole. La pleine

protocoles », a poursuivi Mémounatou Ibrahima. Et l'institution la mieux placée pour effectuer ces vérifications et assurer cet équilibre au sein de l'architecture de la Cédéao est le Parlement de la Cédéao.

réalisation de la libre

circulation dans l'espace

Cédéao nécessite une gouvernance solide, fondée

sur la confiance mutuelle,

la responsabilité partagée

« Pour atteindre nos

objectifs, il est impératif

de mettre en place des

mécanismes qui assurent

l'appropriation

résultats.

Malheureusement, ce dernier est encore insuffisamment impliqué dans la mise en œuvre du protocole et de ses protocoles additionnels. Ce qui limite sa contribution à une intégration efficace et complète », déplore la présidente. C'est dans cette perspective que la Commission mixte s'est réunie le 5 juillet 2024, durant la première session ordinaire du Parlement, et a adopté les termes de référence de la réunion de Banjul.

Les décideurs politiques et toutes les parties prenantes sont appelés à unifier leurs efforts pour identifier les défis et proposer des solutions qui permettront de maximiser les avantages de la libre circulation, tant au niveau régional qu'au niveau national. Ces objectifs ne seront atteints que par l'élaboration de politiques et d'actions coordonnées. « Je suis convaincue que cette réunion de la Commission mixte qui sera nourrie des différentes rencontres directes que nous aurons avec les populations et les autorités locales, afin de recueillir préoccupations, posera les bases d'une nouvelle réflexion sur cette question et nous aidera à mieux appréhender le protocole sur la libre circulation, tout en ouvrant la voie à une plus grande implication des députés dans sa mise en œuvre », a indiqué la présidente du Parlement.

Edem Dadzie

MPDD

Le changement de paradigme post Agbéyomé Messan Kodjo

Comme l'on a pu l'observer ces derniers temps, le Mouvement patriotique pour la démocratie et le développement (MPDD) a décidé de tourner le dos à la "vision Agbéyomé", pour se chercher une nouvelle approche de la politique au Togo.

Celon les dispositions de raisonnable pour ce parti un parti d'essence sociolibérale, affirme être résolument tourné vers la concertation politique et la recherche de compromis républicains. **«** Nous sommes engagés dans une opposition républicaine constructive, et nous cherchons à nouer des alliances avec tous les acteurs politiques et de la société civile », affirment les nouveaux dirigeants.

Alors que le parti a adopté une posture de radicalisme entre 2020 et 2024, le bébé de feu le "président démocratiquement compte revenir à ses fondamentaux. Voilà qui est

Oses statuts, le MPDD, politique qui aurait pu subir le même sort que le Comité d'action pour le renouveau (Car) de feu maître Yawovi Agboyibo.

> Sur plan, се les mésententes avec Paul Missiagbéto, un ancien proche collaborateur de Agbéyomé Messan Kodjo auront été de courte durée. Ainsi, la démission de ce dernier a été acceptée, et les responsables du parti assurent qu'il était présent lors de l'élection du bureau intérimaire. Certaines informations le disaient sous menace et qu'il aurait disparu.

> Toutefois le MPDD se défend d'être à l'origine



Les nouveaux dirigeants du MPDD

de ces menaces et de la supposée disparition de l'ancien militant. Par ailleurs, le parti croit savoir où se trouve le désormais frondeur. En effet, il semble que sa moto ait été localisée dans un village proche de Lomé, et qu'il se serait installé dans un pays voisin. Quoi qu'il en soit, le MPDD a intérêt à maîtriser ses dissensions.

MPDD compte Le travailler pour organiser prochainement son congrès. congrès

dirigeants, selon ses constituera une étape repositionner pour parti sur une trajectoire de prospérité et de développement. Dans cette optique, un travail sera fait avec les structures de base.

La rédaction

Kidnapping d'un activiste béninois au Togo

Grand « banditisme diplomatique »

Méthodes d'État voyou! Même Chat-GPT ne dit pas le contraire lorsqu'on lui demande de savoir si un État a le droit d'aller kidnapper « son citoyen » dans un autre pays. Mais le Bénin, pays voisin et frère du Togo vient de poser cet acte. C'est un précédent dangereux. Et tous les esprits épris de paix, de justice et de bonne volonté doivent s'en émouvoir.

Non, un État n'a pas le droit d'aller kidnapper un citoyen, fût-il le sien dans un autre pays. Cela violerait le principe de souveraineté des États et serait considéré comme un acte d'agression ou une violation du droit international. Comme dirait quelqu'un, c'est le b.a. ba du droit international ou des relations internationales.

En choisissant de se donner une loi, de signer un compromis à la Thomas Hobbes pour que l'homme ne soit pas un loup pour l'homme, ou pour que les États même dans leur souveraineté la plus absolue, ne se considère partout en terrain conquis, il fut créé ce qu'il est convenu aujourd'hui d'appeler : le droit international assorti de toutes les règles que nous connaissons tous.

Seuls les Yankees ont voulu et ont toujours voulu ignorer cette loi.

Et même ! En faisant toujours semblant de prendre la couverture de la communauté internationale. Ce faisant, toute la communauté internationale les a toujours considérés comme faisant preuve de méthodes de voyous. Car, oui, il faut être un État voyou pour se livrer à ce genre de pratiques. Les Etats sont tenus de respecter les lois et conventions internationales concernant les droits de l'homme et la souveraineté territoriale. Dans des cas d'enlèvement d'extradition, des procédures légales appropriées doivent être suivies en conformité avec les lois nationales et les accords internationaux.

L'actualité du rapt de l'activiste béninois Steve Amoussou, confirmée par le procureur de la République togolaise cette semaine a fini de convaincre même les plus sceptiques que le

Togo devrait demander des comptes au Bénin. Un pays frère et ami. En prenant le temps de la réponse et de la clarification, le Togo démontré sa maturité. Son sens du respect des faits et du droit. Même attaquées par sa propre société civile et au risque de perdre

diplomatiques et s'appuyant sur les faits et les articles du droit international. D'aucuns diront que même en diplomatie, il faut saisir le sens des termes.

L'identité des « Gangsters de l'Est » aujourd'hui connue, leur appartenance sait que le Togo a déjà par le passé collaboré et aidé à appréhender des personnes recherchées par le Benin, on est en droit de s'interroger sur cette brusque assurance du pouvoir de Patrice Talon à fouler au pied le minimum de règles de bon voisinage.



sa crédibilité face aux organisations de protection des droits de l'homme, les autorités togolaises ont fait preuve de sang-froid. La prise de parole n'est intervenue qu'après une enquête. Le contexte a été situé. Des noms cités. Une suite annoncée en des termes d'ailleurs très

aux services de renseignements nationaux béninois révélée, il appartient désormais au pouvoir, chantre de la rupture de situer l'opinion régionale et internationale. Sommes-nous entrain d'inaugurer une nouvelle ère de rapports sous-régionaux ? Quand on

Gageons que des couloirs seront créés et que nos frères et sœurs de l'Est, détenteurs du pouvoir au pays de Béhanzin battront leur coulpe. Ils ne perdront pas la face. Mais ils rendront un grand service à nos deux peuples et à la sous-région.

Françoise Dasilva



OTR

Plus de 144 milliards FCFA de recettes non fiscales perçus en 2023

Engagé dans sa mission de collecter les recettes fiscales et douanières, l'Office togolais des recettes (OTR) explore audelà. Il mobilise également les recettes non fiscales. Sur ce volet, des résultats remarquables ont été obtenus par l'Office en 2023. Avec une prévision annuelle de 60,07 milliards FCFA, l'OTR a collecté des recettes non fiscales estimées à 144,50 milliards FCFA.

D'après un récent rapport du ministère de l'Économie et des Finances, l'OTR a franchi la barre de l'ambition annuelle de mobilisation des recettes non fiscales. En réussissant à mobiliser un total de 144,50 milliards FCFA, bien au-delà des 60,07 milliards FCFA prévus, l'Office obtient un résultat représentant plus du double de cette prévision, soit un taux de réalisation de 240,55%.

Désignant les recettes qui se trouvent hors du champ des recettes fiscales (impôts) et douanières (taxes), celles non fiscales sont issues d'une contrepartie, notamment des rémunérations pour services rendus, des dividendes et revenus divers). L'OTR enregistrant au fil des années des performances dans la mobilisation des recettes, les prouesses réalisées lors de l'exercice budgétaire de l'an dernier sont la résultante du recouvrement des arriérés de créances non fiscales des exercices antérieurs, ayant rapporté 83,22 milliards FCFA, soit 138,56% des prévisions.

En ligne de compte de ces recettes non fiscales, les revenus d'entreprise et du domaine sont également d'un important apport. Précisément, les présentes recettes proviennent des activités industrielles, commerciales ou de la

une en hausse de 487,98%. En ce qui concerne, les loyers des immeubles domaniaux (immeubles qui appartiennent à l'Etat), ils ont généré 29,96 milliards



Siège de l'Office togolais des recettes (OTR) à Lomé

gestion du patrimoine immobilier de l'État. De 18,06 milliards FCFA en 2022, elles ont atteint 106,19 milliards FCFA cette année, soit un accroissement de cing fois, correspondant à FCFA en 2023. De 0,06 milliard FCFA en 2022, ces recettes ont cru de près de 500 fois en 2023. Les redevances minières, n'ont pas dérogé à cette augmentation. Elles ont

également cru de plus de 26 fois, passant de 1,73 milliard FCFA en 2022 à 45,33 milliards FCFA en 2023.

L'augmentation recettes non fiscales s'est aussi accompagnée de celle des recettes fiscales. Près de 1000 milliards de recettes fiscales ont été mobilisés par le Togo en 2023. On note également qu'au cours du 1er semestre de cette année, l'OTR a réussi à collecter 515, 8 milliards FCFA contre une prévision de 484,6 milliards FCFA. Des chiffres qui témoignent l'engagement l'administration fiscale à œuvrer pour la réalisation de la Feuille de route gouvernementale.

Edy Alley

Lancement de l'application mobile SAM

Une solution digitale de traçabilité et de protection des consommateurs

Donner la possibilité à chaque consommateur de s'assurer de l'authenticité de chaque produit qu'il achète, est un gage considérable de sécurité et du bien-être social. Cette démarche technologique et d'innovation se réalise à travers l'application mobile de la Solution automatisée de marquage (SAM). Ce mardi, 27 août 2024 à Lomé, c'est en présence des consommateurs et opérateurs économiques, que la Commission interministérielle et le gouvernement ont procédé au lancement officiel de l'application mobile SAM.



depuis pérationnelle 1er septembre 2020, Solution de marquage automatisée (SAM) franchit un nouveau palier dans la protection de la santé des consommateurs. Désormais, « par un simple geste qui est le scan de la vignette SAM sur un produit, chaque consommateur pourra vérifier en temps réel l'authenticité du produit qu'il achète. Cette innovation technologique permet de s'assurer que le produit est conforme aux normes, qu'il provient d'une chaîne de distribution régulière et qu'il respecte les standards de qualité auxquels a droit chaque consommateur. La Sam devient alors un bouclier protégeant nos citovens des dangers liés aux produits contrefaits », a déclaré la ministre du Commerce,

de l'Artisanat et de la Consommation locale, Rose Kayi Mivedor-Sambiani.

S'appuyant sur l'expertise et la technologie de la société SICPA, la SAM vise promouvoir l'économie légitime, améliorer dans l'intérêt du consommateur et de sa santé, la sécurité et l'authenticité des produits concernés. Elle permet également de réduire voire supprimer la production illicite, les importations non autorisées, la fabrication et la vente des produits contrefaits. De plus, la SAM favorise la traçabilité des produits concernés afin d'identifier l'origine et la légitimité desdits produits. Elle permet aussi d'optimiser la mobilisation des recettes publiques.

« Cependant, en plus d'offrir

une garantie de qualité au consommateurs, elle joue un rôle fondamental dans l'attachement citoyen. Grâce à cette solution, chaque utilisateur a la possibilité de signaler une anomalie ou une suspicion en quelques clics, contribuant ainsi activement à la régulation de notre marché. Cette dimension participative renforce la du marché surveillance et permet une lutte plus efficace contre les pratiques anormales du commerce », a aiouté la ministre.

À ce jour, la SAM, c'est près

sur le système pour une approbation des importations et fabrication, 60 000 inspections et surveillances du marché effectuées par les services du ministère chargé du Commerce et les services de l'Office togolais des recettes (OTR). Pour cette première phase de la réforme, la SAM prend en compte les produits du tabac, les boissons alcoolisées et non alcoolisées, les eaux importées ou fabriquées localement. « La réforme SAM est la matérialisation de la volonté du gouvernement

de lutte efficace contre les importations frauduleuses et les pratiques illicites qui non seulement impactent l'attractivité de notre pays vis-à-vis des investisseurs nationaux internationaux, mais aussi affectent aussi bien les forces de notre économie pour le bien-être de nos consommateurs»... ,... a déclaré le président Commission la de interministérielle chargée de la mise œuvre de la Solution automatisée de marquage au Togo, Adoyi Essowavana. Il ajoute que cette réforme



Lancement officiel de l'application mobile SAM, ce mardi, 27 août 2024 à Lomé

de 2 milliards de produits domestiques et importés marqués avec une vignette sécurisée, 500 opérateurs économiques référencés togolais d'adopter les meilleures pratiques reconnues par les institutions financières internationales et onusiennes en matière

est « la résultante de la vision et des orientations éclairées du président de la...

Suite à la page 9

Togo

Partenariat public-privé, entre résultats et impacts

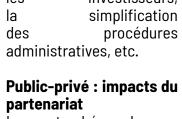
En septembre 2023 à Lomé, le Comité de concertation Etat-secteur privé a initié la première édition de la Journée nationale du partenariat public-privé sous le thème « Secteur privé, moteur de la transformation structurelle de l'économie togolaise ». Du point de vue socio-économique, ce partenariat a des impacts.

Celon le ministre Sani Yaya, Ol'initiative « traduit le rôle majeur que le secteur privé joue dans l'économie en ce partenaire clé de notre économie nationale. C'est un événement qui marque

prioritaires qui y sont inscrits, soit environ 50%. « Les investissements privés ont progressé de 4,5% en moyenne, ces cing dernières années, pour atteindre plus de

privé, considéré comme un partenaire essentiel pour stimuler la croissance économique et favoriser création d'emplois durables. C'est un cadre d'écoute et d'échanges pouvoirs entre les publics, les organisations patronales et consulaires, l'ensemble opérateurs économiques installés au Togo. Il permet de structurer le dialogue

convient de mentionner le cadre de concertation État-secteur privé qui sert de lieu de dialoque pour construire une relation de confiance entre les entreprises l'administration fiscale. Et aussi, les réformes qui améliorent l'environnement des affaires comme guichet unique pour investisseurs, des



Les retombées de ces initiatives sont exemple la croissance de 20 % du nombre d'entreprises enregistrées entre 2021 et 2022. Cette dynamique positive se reflète également dans statistiques les des Investissements directs étrangers (IDE) qui ont enregistré une hausse de 15 % en 2022, ainsi que dans les données des exportations, ayant connu une croissance de 10 % durant la même période. Cela témoigne de la facilité de faire des affaires dans ce pays très favorable aux entreprises, quelle que soit leur taille. C'est aussi parce que les pouvoirs publics les microfinances (et promeuvent) qu'ils accordent des crédits aux demandeurs, avec des taux d'intérêt et des conditions de remboursement qui défient la concurrence dans la sous-région.

Des données publiées par la Bceao indiquent qu'au Le climat des affaires Togo, les microfinances ont connu une hausse des dépôts par les clients au premier trimestre de 2023. L'encours des Services financiers décentralisés (SFD) du Togo a enregistré une hausse trimestrielle de 21 milliards de francs CFA, ce qui représente une progression de 6,3 %. En valeur absolue, c'est la deuxième plus forte progression du trimestre, derrière la Côte d'Ivoire. Au sein de l'Uemoa, l'encours dépôts collectés par les institutions de microfinance a connu un accroissement de 97,47

milliards de francs CFA (soit +4,8 %) par rapport au trimestre précédent, pour s'établir à 2 134 milliards de francs CFA.

La Bceao note en général une dynamique positive d'évolution des indicateurs d'activités des SFD. Tout de même, le tableau togolais est quelque peu moins reluisant à ce niveau, mais largement devant celui des autres pays. À cause de la baisse saisonnière des activités après les fêtes de fin d'année, il y a eu une baisse trimestrielle de -0.2 % (en recul de 717,8 millions de francs) de crédits octroyés. C'est moindre comparé au Bénin où les crédits accordés par les SFD ont diminué de 10,7 % et 1,3 %, en Côte d'Ivoire notamment.

C'est un véritable mastodonte en matière d'octroi de crédits aux populations pauvres exclues du système bancaire classique. Depuis sa création en 2014 jusqu'à juillet 2023, le Fonds national de la finance inclusive a débloqué un montant de 107,59 milliards de francs CFA de crédits au profit de 1,8 million de personnes. À travers sa quinzaine de produits dédiés à plusieurs catégories de couches sociales, il étouffe sérieusement la pauvreté. Le taux de remboursement des crédits est proche de 95 %.

Togo en bonne posture dans les affaires

peut être défini comme un espace conceptuel dans lequel évoluent les entreprises. C'est surtout l'ensemble des facteurs ayant un impact sur les décisions de celles-ci et le développement de leurs activités. Le Togo est un pays qui prend en compte les besoins des acteurs qui se trouvent dans cet environnement. Il est reconnu par tous que pour améliorer le climat des affaires, il faut commencer par des allègements des procédures relevant des institutions impliquées l'investissement dans



Le port, un poumon de l'économie

étape importante dans l'évolution du cadre concertation Etatsecteur privé ».

Investissements privés : progrès de 4,5%

Sani Yaya a fait remarquer Le

20% du PIB en 2022 », a public-privé fait savoir le ministre qui rendre plus fécond et plus occupait à cette époque le portefeuille de l'Economie et des Finances.

pays

pour profond.

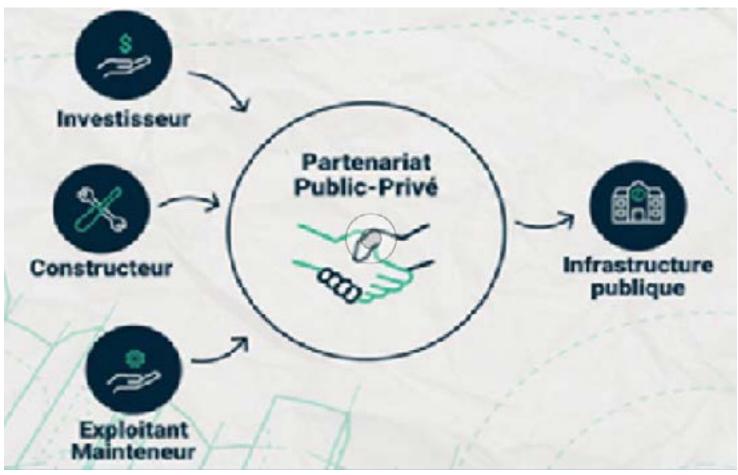
L'exécutif est convaincu que chaque entreprise, petite, moyenne continue grande, peut contribuer



Public-privé

que la Feuille de route gouvernementale repose en grande partie sur la mobilisation et l'engagement de ce secteur à porter et à financer une bonne partie des projets de s'engager dans politique développement visant à garantir le bien-être des populations. Dans celle-ci, les dirigeants comptent 2,3 % est attribuable au beaucoup sur le secteur

à la résolution des défis à savoir la croissance, l'emploi et l'innovation. En 2022, le PIB du Togo a augmenté de 5,3 %, dont secteur privé. À côté, il



Composantes du public-privé

et l'entrepreneuriat, ce qui implique notamment renforcement des prérogatives. C'est aussi d'une grande utilité de dématérialiser

les créer des plateformes dans tous ces tableaux.

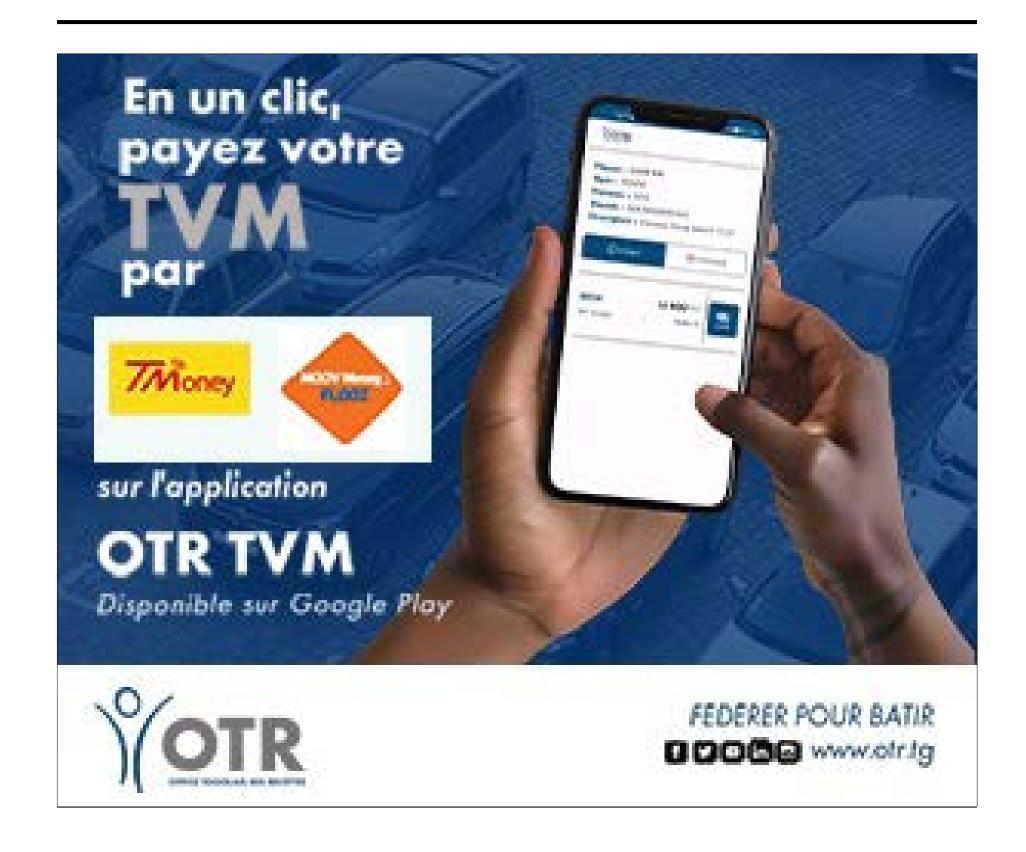
procédures industrielles, etc. Le Togo rapport de la Banque administratives et de fait office de bon élève numériques dédiées à Le pays fait à nouveau II vise à évaluer le climat l'investissement et à la partie des 54 économies des affaires et les promotion des activités évaluées dans le nouveau investissements

mondiale dénommé le Business Ready (B-Ready). dans

les pays, à faciliter les investissements privés, générer de l'emploi et améliorer la productivité.

édition première est prévue pour cette année 2024. Elle élargit la portée de l'analyse afin d'inclure des facteurs comme la gouvernance, l'infrastructure, le capital humain et l'innovation. Il est attendu que le Togo garde son rythme, lui qui poursuit les réformes et met en place des mesures incitatives pour accroître les affaires et faire venir à lui les investissements. Le Centre de formalités des entreprises (CFE) a compté en 2020 plus de 12 500 entreprises créées, 13 777 en 2021 et 13 835 entreprises en 2022. Cela décrit assez la qualité du climat togolais des affaires.

Attipoe Edem Kodjo



SERVICES & DÉTENTE

Blague: Election présidentielle

l est temps d'élire le président du monde et votre vote sera déterminant. Voici les donnés concernant les trois principaux candidats :

Le premier candidat est associé à des politiciens véreux et consulte des astrologues.

Il a eu deux maîtresses. Il fume comme un pompier et boit huit à dix Martinis par jour...

Le deuxième candidat a été viré deux fois. Il dort jusqu'à midi Il fumait de l'opium au collège et boit un quart de litre de Whisky chaque soir.

Le troisième candidat est un héros de guerre médaillé. Il est végétarien. Il boit une bière occasionnellement et n'a jamais eu d'histoire extraconjugale.

Lequel choisissez - vous honnêtement? Faites votre choix

Blague

Ce matin, un homme était dans un taxi; il voulait voir la réaction des autres. Il prit donc son portable, composa un numéro, le mit à l'oreille et dit à voix basse : "Bébé je ne peux pas venir chez toi parce que je suis dans le même taxi que ton mari. On laisse tomber pour aujourd'hui, ok? Je t'aime!"

Arrivé au point de destination, chaque homme dans le taxi est venu lui demander "Excusez-moi monsieur, puis-je voir le numéro que vous venez juste d'appeler là svp?" Le monsieur réfuse À l'heure où je vous raconte l'histoire, c'est chaud... même le chauffeur veut à tout prix voir le numéro.



Une histoire, un modèle à suivre

On naît tous égaux, on grandit différemment. La vie est pleine de promesses et d'abondances. Cherche une voie noble, distingue toi par des valeurs et multiplie toujours les efforts. Reste constant ; surtout n'oublie jamais ton origine, tes racines, l'esprit de famille, la responsabilité.

Dis à ton fils:

Tu défendras trois choses : l'honneur, le foyer,la patrie

Tu estimeras trois choses : le courage, la sincérité, la reconnaissance

Tu éviteras trois choses : la paresse, la vanité, la honte

Tu contrôleras trois choses : le caractère, le langage, la conduite

Tu détesteras trois choses : le vole, l'injustice, l'ingratitude

Tu combattras trois choses : le mensonge, la méchanceté, la lâcheté

Tu sauvegarderas trois choses : la franchise, la liberté, la bravoure

Tu cultiveras trois choses : l'amour, la charité, l'humilité

Et enfin tu n'oublieras jamais trois choses : la prière, le partage et le pardon.

Un exemple à suivre

Le seul oiseau qui ose picorer sur un aigle est le corbeau. Il se pose sur le dos de l'aigle et lui mord le cou. Cependant, l'aigle ne répond pas ou ne se bat pas avec le corbeau, il ouvre simplement ses ailes et commence à voler plus haut dans le ciel. Plus il monte, plus difficile est la respiration du corbeau qui finit par tomber par manque d'oxygène. Tout comme l'aigle, vous n'avez pas besoin de répondre à toutes les batailles ou critiques. Allez simplement plus haut avec le Seigneur et ils tomberont. Arrêtez de perdre du temps avec les corbeaux. Prenez-les simplement à votre hauteur et elles disparaîtront. Je prie que Dieu nous emmène à une hauteur où il sera difficile à l'ennemi de nous atteindre.

Le travail

« L'homme est le seul animal qui doit travailler. Il lui faut d'abord beaucoup de préparations pour en venir à jouir de ce qui est supposé par sa conservation. La question de savoir si le ciel n'aurait pas pris soin de nous avec plus de bienveillance, en nous offrant toutes les choses déjà préparées, de telle sorte que nous ne serions pas obligés de travailler, doit assurément recevoir une réponse négative : l'homme en effet a besoin d'occupations et même de celle qui implique une certaines contraintes. Il est tout aussi faux de s'imaginer que si Adam et Eve étaient demeurés au paradis ,ils n'auraient rien fait d'autre que d'être assis ensemble, chanter des chants pastoraux, et contempler la beauté de la nature.

L'ennui les eût torturés tout aussi bien que d'autres hommes dans une situation semblable. L'homme doit être occupé de telle manière qu'il soit rempli par le but qu'il a devant les yeux »

Emmanuel KANT, Réflexion sur l'éducation (1776)

Quelques ambassades et consulats

- Ambassade des Etats-Unis; Tél: 22 61 54 70
- Ambassade d'Allemagne; Tél: 22 23 32 32
- Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40
- Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94
- Ambbassade d'Egypte; Tél: 22 21 24 43
- Ambassade du Niger;Tél: 22 21 60 25Ambassade de Chine;
- Tél: 22 22 38 56 ■ Union Européenne;
- Tél: 22 53 60 00 ■ Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23
- Consulat de France; Tél: 22 23 46 40
- Consulat de Suisse; Tél: 22 20 50 60
- Consulat de Canada;
 Tél: 22 51 87 30
 Ambassade du Nigéria;
- Tél: 22 21 60 25

 Ambassade du Gabon:
- Tél: 22 26 75 63 ■ Ambassade du Brésil;
- Tél: 22 61 56 58 ■ Consulat de Sénégal;
- Consulat de Sénégal;Tél: 22 22 98 35Consulat du Burkina Faso.
- Tel: 22 26 66 00
 Consulat du Niger;
- Tél: 22 22 43 31
- Consulat du Bénin; Tél: 22 20 98 80
- Ordre de Malte;Tél: 22 21 58 11
- RDC; Tél: 90 08 38 53

Les bons plans et les bonnes adresses à Lomé

BIBLIOTHEQUES

BIBLIOTEQUE NATIONAL: Quartier Admi Tel: 22 21 04 10

CENTRE CULTUREL LOYOLA Quartier Agoè en face Camps FIR, Tel: 90 64 80 77

INSTITU FRANÇAIS DE LOME: Quartier Administratif; Tel: 22 23 46 60 / 22 23 46 65

LIBRAIRIE

GRAIN DE PENSEE: 30, bvd du 13 janvier Tel: 22 22 32 43

LIBRAIRIE BON PASTEUR: Quartier Assiganto Avenue Sylvanus Olympio Tel: 22 22 26 66

LIBRAIRIE BONNE SEMENCE: Quartier Avé Maria, Avenue du 30 Août

LIBRAIRIE STAR: Quartier Béniglato, rue du lac Togo Tel: 22 22 74 83

ESPACES CULTURELS

CENTRE BRIN DE CHOCOLAT: Quartier kodjoviakopé; Tel: 22 20 06 59 / 90 04 32 86

CENTRE CULTUREL: DENYIGBAN; Quartier St Joseph, rue Anima Tel: 22 41 98 16

CENTRE CULTUREL: LOYOLA; Quartier Agoè Tel: 90 64 80 77

CENTRE ODAYE: Quartier Hédzranawoé Tel: 90 64 80 77

CENTRE ODAYE: Quartier Hédzranawoé Tel: 22 42 12 07

MANNEQUINAT & HÔTESSE

ALLURE MODE AGENCE; Tel: 99 22 04 62

CHALLENGE AGENCE: Tel: 92 27 91 66

SALLE DE CINEMA

HARMONIE SIGNATURE: Résidence de la caisse Tel: 22 26 12 55

CANAL OLYMPIA: Tokoin Gbadago Tel: 98 34 83 52

CINEMA GREENFIELD; Quartier Tokoin hôpital Tel: 22 21 12 55

AGENCE DE COMMUNICATION

AG Partners: Sise à Cassablanca www.couleurafrique.com

Larry Event Day (LED)

Une agence évènementielle, Organisation d'évènement privé et professionnel; Communication, Location d'espaces, Conseils, Wedding Planner et Décoration Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54

Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers

SUPERS MARCHES A LOME

CONCORDE: (Atikoumé; juste à côté de l'UTB

RAMCO: (Otier Assivito, Av de la Nouvelle Marche)

LE CHAMPION SUPER MARCHE: (Boulevard du 13 Janvier); Tél: 22 22 74 43

FRUITS ET LEGUMES

MARCHE ABATTOIR: (Juste en face du Super March Le Champion)

MARCHE DE GOYI SCORE: (Juste en face du Super Marché RAMCO)

PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA: (Otier Adidogomé, carrefour des Franciscains), Tél: 91 81 25 38

DANSE ET COURS DE ZUMBA

AFT : Quartier: Décon. Tél: 97 99 7919 COURS DE CAPOEIRA ; Salle GYM TONIC.

Tél: 90 79 79 90

COURS DE ZUMBA: HOTEL RESIDENCE «LES ANGES»;

Qtier: Foréver; Tél: 90 17 03 30

COURS DE ZOUMBA (VITAL CLUB, Nana BLAKIME); Tél 90 30 38 75 CIE CADAM (Danse traditionnelle africaine);

Tél: 90 15 39 87 **SALSA** (Club Salsa 7- Henry Motra); Tél: 91 70 61 86

AVIATION

AERO-CLUB DU GOLFE (Route de l'aéroport) Tél : 22 40 04 99

COURRIER EXPRESS

DHL (Qtier Nyékonakpoè, 15 78 ; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli) Tél: 22 21 68 51

EMS TOGO (Tél: 22 26 70 51)

FEDEX (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage) Tél: 22 21 24 96

TOP CHRONO (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68 SDV EXPRESS (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26

OPERATEURS TELEPHONIQUES

MOOV :Tél. 22 20 13 20 Togo Cellulaire : Tél. 22 22 66 11 Togo Telecom : Tél. 22 21 47 14

SANTE GENERALISTES

DR CORINNE JOULIN-KARKA; Tél: 22 23 46 77 CLINIQUE BIASA; Tél: 22 21 11 37 CLINIQUE SAINT-RAPHAËL; Tél: 22 25 92 77

CHU TOKOIN; Tél: 22 21 25 01 CHU CAMPUS; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68 Horloge Parlante; Tél: 116

Tél: (00228) 91 36 23 66 / 96 96 80 80

LE MERLOT (Otier Kassablanca) Tél: 93 05 11 11

CLINIQUE UNIDIAL spécialisée en Hemodialyse / Tokoin habitat Rue des filaos; Tel 23 36 01 00 / 90 39 45 72

OU MANGER ET DORMIR A LOME?

RESTAURANT LE TABLIER (Otier Cacavéli, Bd de la Kara, 2è ruelle à droite après pharmacie Shalom venant de Bodjona)

HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30 **HÔTEL BALKAN** (Qtier Hédranawé) ; Tél : 22 61 30 63

MUSCULATION ET MASSAGE

Le NAUTILUS-FITNESS : HOTEL RESIDENCE « LES ANGES» Tél : 22 26 34 71 / 90 17 03 30

BODYBUILDING-CLUB (Rue des hydrocarbures); Tél: 90 24 10 72 **GYM CENTER** (Otier Nyékonakpoè, Avenue Joseph Strauss); Tél: 90 04 76 60

GYM FIL«O»PARC (Agoè Nyivé); Tél: 22 35 18 28 GYM GHIS PALACE (Otier Baguida); Tél: 22 71 49 70

Lancement de l'application mobile SAM Suite de la page 5

Une solution digitale de traçabilité et de protection des consommateurs

... République, Son Excellence Monsieur Faure Gnassingbé qui sont contenues dans l'axe 3 de la Feuille de route gouvernementale 2020-2025 et qui vise à moderniser et renforcer les structures de notre pays ».

En rendant opérationnelle la SAM depuis 2020, le Togo a pris le devant au sein de l'Uemoa avec le lancement effectif des opérations du marquage et de traçabilité sur l'ensemble du territoire

national. « Ce projet novateur qui est le premier du genre dans l'espace Uemoa a vu le jour grâce à la vision et à la détermination du chef de l'État. Son Excellence Monsieur Faure Gnassingbé dont les ambitions de développement continuent de guider nos actions. La Sam n'est pas simplement un outil technologique. Il est également la traduction concrète de l'engagement du gouvernement à garantir chaque Togolais la

sécurité, l'authenticité et la traçabilité des produits qu'ils consomment. En lançant cette application, gouvernement pose un acte concret contre la contrefaçon. Le commerce illicite et la lutte contre les importations frauduleuses. Ces fléaux qui fragilisent notre économie », a ajouté Rose Kayi Mivedor-Sambiani.

concrétisation des La expressions de marquage est conduite les services du ministère du Commerce, de l'Artisanat et de la Consommation locale et ceux de l'Office togolais des recettes (OTR), avec l'appui technique de la Société industrielle et commerciale de produits alimentaires (SICPA). En garantissant la traçabilité et l'authenticité des produits locaux, la SAM renforce la confiance nécessaire pour la croissance de l'économie togolaise. Disponible gratuitement sur Play Store,

les opérateurs économiques et les consommateurs sont invités à télécharger cette application mobile.

Simple d'utilisation, cette application est un outil qui témoigne de l'engagement des différents acteurs, notamment de l'Office togolais des recettes (OTR). Elle est également le fruit d'une collaboration étroite entre le secteur privé et le secteur public.

Edy Alley





Monsieur le Colonel AWATE Hodabalo, Ministre de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et du Développement des Territoires

Monsieur BODJONA Akoussoulélou Pascal, Conseiller Spécial du Chef de l'Etat

chargé des Affaires Politiques

Révérend Père Curé de la paroisse Saint Augustin de Benali

Monsieur le préfet de Wawa Monsieur le maire de Wawa 3

Vénéré Chef du canton de Zogbégan

Vénéré Chef du canton de Landa

Věnéré Chef du village de Eniyawou-Bénali

Monsieur le Régent du village de Eniyalavassée

Monsieur le doyen du village de Bénali Monsieur le doyen de la famille ADJOR

Messieurs les doyens des quartiers de Yavoadi, Kossiadi, Etroadi et Ovliwouadi Vénérés Chefs des communautés Kabyè, Losso et Ewe de Benali

Monsieur le Président de l'Amicale des ressortissants de Landa à Lomé

Monsieur le Président de l'Amicale des ressortissants de Panalo à Lomé. Mesdames et Messieurs FIGA Koffi, BATOKA Kavsokl, BATOKA Koukoun,

IKO Itedu, IKO Kwadjovi, enfants de la défunte

Révérend Pasteur ADJOR Kossi Prempeh

Monsieur KODJO Assogba, ses frères, sœurs, ses cousins, ses cousines, et leurs enfants à Benali

Révérend Apôtre ADJOR Komlan, ses frères, ses sœurs, ses cousins, ses

cousines et leurs enfants Les familles ADJOR, KODJO à Benali, BADOU, Amlamé, Atakpamé, Kpalimé,

Ghana, Bénin, Côte d'ivoire, France et USA Les familles FIGA de Tsévié, IKO d'Elavagnon, TCHAKPANA d'Amlamé, Yana

BATOKA de Niamtoupou

Les familles ADIMI d'Envilavassée

Les familles TCHAGANOU au Bénin

Docteur AKAYA Toi, Directeur de la clinique Le Bien-être à Lomé, sa femme et

Monsieur AKAYA Piguendéléwè, Directeur des Opérations Douanières à l'Office Togolais des Recettes sa femme et leurs enfants

Monsieur AKAYA Tchasso K.Stephane, Secrétaire Général du Ministère de l'Economie et des Finances Monsieur AZEGUE K Jean, chef division des opérations Douanières à l'Office

Togolais des Recettes, sa femme et leurs enfants

Monsieur BINI Essodibozou, architecte, sa femme et leurs enfants

Les familles : ADJOR, KODJO, AKAYA, AZEGUE, BINI, BADJOGOU, FIGA, IKO, BATOKA, TCHAKPANA, KILIMTETOU, EDJAM-ETCHAKI, MASSINA, AMANA, TOSSIM, PERE, AGODA, Johnson, Kato, Djadja-avognon, Banawai, Kao, Lemou, Maganawe, Konzi,

Les familles parentes, alliées et amies

ment touchées par de nombreuses marques de sympathie et d'affection que vous leur avez témoignées lors du rappel à Dieu de leur très chère regrettée :

Immaculée Amavi KODJO dite "Yovossi"

Institutrice à la retraite

survenu à la clinique Djadja Avognon le 09 juillet 2024 à l'âge de 74 ans

Vous renouvellent leurs sincères remerciements et vous prient de bien vouloir assister ou de vous unir d'intentions lors des obsèques qui se dérouleront selon le programme ci-après :

Jeudi 29 Août 2024

19h30 : Veillée de prières et de chants à l'église catholique Marie Théotokos d'Agoe Nyivé suivie des salutations d'usage sur le parvis de l'église

Vendredi 30 Aout 2024

19h00 : Veillée de prières et de chants en l'église catholique Saint Augustin de Benali, suivie des salutations d'usage sur le parvis de l'Église

Samedi 31 Août 2024

05h-08h : Exposition du corps à la maison mortuaire 09h00 : Messe d'enterrement en l'Église catholique Saint Augustin de Bénali

11h30 : Inhumation au cimetière familial de Bénali

Dimanche 01 Septembre 2024

09h00 : Messe d'action de grâce en l'église catholique Saint Augustin de Bénali

suivie des salutations d'usage sur le parvis de l'église.

Maison mortuaire : Maison ADJOR Kodjo à Bénali

Changement climatique

Augmenter massivement les investissements dans l'adaptation

Le secrétaire général de l'Organisation des Nations unies (Onu), António Guterres, a lancé un « SOS mondial », mardi dernier depuis Tonga, dans le Pacifique, exhortant les gouvernements à intensifier l'action climatique pour « sauver nos mers », alors que deux nouveaux rapports révèlent comment l'élévation du niveau de la mer menace cette région vulnérable.

C'exprimant lors d'une Oconférence de presse dans la capitale, Nuku'alofa, Antonio Guterres a appelé les dirigeants mondiaux à réduire drastiquement les émissions mondiales de gaz à effet de serre, à éliminer rapidement les combustibles fossiles et à augmenter massivement les investissements dans l'adaptation au changement climatique pour protéger les populations des risques actuels et futurs.

« C'est une situation insensée : la montée des eaux est une crise entièrement imputable à l'humanité. Une crise qui va bientôt prendre des proportions presque inimaginables, sans canot de sauvetage pour nous ramener en sécurité. Mais si nous sauvons le Pacifique, nous nous sauvons aussi nous-mêmes. Le monde doit agir et répondre au SOS avant qu'il ne soit trop tard », a-t-il averti.

Une montée sans précédent du niveau de la mer

chef de l'Onu a déclaré que le niveau moyen mondial de la mer augmente à un rythme sans précédent depuis 3.000 ans. « La raison est claire : les gaz à effet de serre, générés en grande partie par la combustion des combustibles fossiles, cuisent notre planète. Et la mer absorbe littéralement la chaleur », a-t-il poursuivi. Les mers ont absorbé plus de 90% du réchauffement climatique au cours des cinq dernieres decennies. L'eau se dilate lorsqu'elle devient plus chaude, et la fonte des glaciers et des calottes glaciaires a augmenté le volume de la mer, provoquant ainsi le débordement de l'océan.

Les changements océaniques s'accélèrent

Pendant ce temps, deux documents de l'Onu « mettent en évidence cette situation », a-t-il déclaré. L'étude de l'Organisation météorologique mondiale (OMM) sur l'état du climat dans le Pacifique Sud-Ouest, ainsi qu'un rapport de l'équipe d'action climatique

de l'Onu sur la montée des eaux dans un monde en réchauffement, « montrent que les changements océaniques s'accélèrent, avec des conséquences dévastatrices ».

Ensemble, ils soulignent combien les températures mensuelles de la mer continuent de battre des records. Dans le même temps, les vagues de chaleur marines sont devenues plus intenses et plus longues, doublant de fréquence depuis 1980, tandis que la montée des eaux amplifie la fréquence et la gravité des ondes de tempête et des inondations côtières.

Les îles du Pacifique « particulièrement exposées »

« Les rapports d'aujourd'hui confirment que le niveau relatif de la mer dans le Pacifique Sud-Ouest a augmenté encore plus que la moyenne mondiale dans certains endroits, de plus du double de l'augmentation mondiale au cours des 30 dernières années », a déclaré le secrétaire général de l'Onu. Il a expliqué que « les îles du Pacifique particulièrement sont exposées».

L'altitude moyenne est d'un à deux mètres au-dessus du niveau de la mer, environ 90% de la population vit à moins de cinq kilomètres de la côte et la moitié de toutes les infrastructures se trouve à moins de 500 mètres de la mer. « Sans réduction drastique des émissions de gaz à effet de serre, les îles du Pacifique peuvent s'attendre à une élévation supplémentaire du niveau de la mer d'au moins 15 centimètres d'ici le milieu du siècle et à plus de 30 jours par an d'inondations côtières à certains endroits», a indiqué le chef de l'Onu. Les rapports ont révélé que le taux moyen d'élévation du niveau de la mer a plus que doublé depuis les années 90, ce qui indique que « le phénomène s'accélère de manière

inhabituelle et incontrôlée

». Alors que le niveau

moyen de la mer à l'échelle mondiale a augmenté de plus de 10 centimètres depuis 1993, la situation est encore pire dans le Pacifique, où certains endroits dépassent les 15 centimètres.

Des études scientifiques suggèrent qu'une augmentation de la température mondiale de 2 degrés Celsius par niveaux rapport aux préindustriels pourrait potentiellement conduire à l'effondrement des calottes fréquence des inondations côtières et d'autres événements extrêmes ; et une augmentation de la température de 2,5 degrés Celsius pourrait faire passer ce taux d'une fois tous les 100 ans à une fois tous les cinq ans d'ici la fin du siècle.

Sans nouvelles mesures d'adaptation et de protection, les dommages économiques pourraient s'élever à des milliers de milliards de dollars. Le secrétaire général des Nations unies exhorte les

d'ici 2030.

Soutenir les pays vulnérables

Le secrétaire général de l'Onu a de nouveau réitéré son appel de longue date aux pays du G20, « les plus gros émetteurs », pour qu'ils jouent un rôle de premier plan dans ces efforts. « Et le monde doit accroître massivement le financement et le soutien aux pays vulnérables.... Nous avons besoin d'une augmentation des fonds pour faire face à la montée



Antonio Guterres (à droite)

glaciaires du Groenland et de l'Antarctique occidental, condamnant essentiellement « les générations futures à une élévation inéluctable du niveau de la mer pouvant atteindre 20 mètres, sur une période de millénaires».

« Des mers déchaînées nous attendent tous »

Le monde est actuellement sur une trajectoire vers une augmentation de la température de 3 degrés Celsius par rapport aux niveaux préindustriels, ce qui signifie que l'élévation du niveau de la mer se produirait beaucoup plus rapidement, ce qui serait un désastre pour Tonga et au-delà. « La montée des eaux nous frappera tous, ainsi que la dévastation de la pêche, du tourisme et de l'économie bleue », menace le secrétaire général de ľ0nu.

Il a rappelé qu'environ un milliard de personnes dans le monde vivent dans des zones côtières, ce qui inclut des « mégalopoles côtières » comme la capitale du Bangladesh, Dhaka, Los Angeles aux États-Unis, Mumbai en Inde, Lagos au Nigéria et Shanghai en Chine. La montée des eaux augmentera la

dirigeants mondiaux à agir dès maintenant.

Réduire les émissions mondiales

M. Guterres a souligné la nécessité de limiter la hausse de la température mondiale à 1,5°C, ce qui signifie « réduire les émissions mondiales de 43% par rapport aux niveaux de 2019 d'ici 2030, et de 60% d'ici 2035 ». Il a appelé les gouvernements à mettre en œuvre de nouveaux plans d'action nationaux pour le climat, connus sous le nom de Contributions déterminées au niveau national (CDN), d'ici 2025, comme promis lors de la conférence sur le climat CoP 28 de l'Onu à Dubaï l'année dernière.

Les dirigeants doivent également mettre le monde sur la voie d'une élimination progressive et rapide des combustibles fossiles, notamment en mettant fin aux nouveaux projets de charbon ainsi qu'à l'expansion des nouvelles centrales pétrolières et gazières. Cela s'ajoute à leur engagement à tripler la capacité des énergies renouvelables, à doubler l'efficacité énergétique et à mettre fin à la déforestation

des eaux », a-t-il dit.

En prévision de la conférence climatique de l'Onu cette année, il a exhorté les pays à « stimuler les financements innovants ». Les pays les plus riches doivent également tenir leurs engagements, qui incluent le doublement du financement de l'adaptation à au moins 40 milliards de dollars par an d'ici 2025. Abordant la justice climatique, il a également souligné la nécessité de « contributions significatives » au nouveau Fonds pour les pertes et dommages afin de soutenir les îles du Pacifique et d'autres pays vulnérables.

Il en va de même pour les initiatives annoncées lors du dernier Forum des îles du Pacifique, qui a eu lieu à Tonga. « Enfin, nous devons protéger chaque personne sur Terre avec un système d'alerte précoce d'ici 2027. Cela signifie renforcer les capacités des pays en matière de données pour améliorer la prise de décision en matière d'adaptation et de planification côtière », a conclu le chef de l'Onu.

Edem Dadzie



La Banque Autrement

https://togo.coris.bank









